

Recensements récents.—En vertu des dispositions de la loi de la Statistique de 1918, on cessa de faire figurer dans les recensements décennaux les mines, les pêcheries, ainsi que les industries manufacturières et autres, mais on y substitua un recensement annuel de l'industrie (voir Rapport annuel du Statisticien du Dominion, 1919, pp. 30-36).

Lorsqu'on procéda au recensement industriel de 1917, on élimina le minimum de production et on y fit figurer tous les établissements fournissant leurs déclarations au Bureau, ce qui eut pour effet d'en porter le nombre de 21,306 qu'il était en 1915 à 34,392¹ en 1917, accroissement attribuable à la méthode modifiée plutôt qu'au nombre plus élevé des établissements industriels. En 1922, les statistiques d'un grand nombre d'ateliers de réparations et de travaux sur mesure ne furent pas colligées et il fallut ensuite laisser de côté la nomenclature entière sous la rubrique "construction, travail à la main et réparations". En 1923 on recueillit et fit entrer pour la première fois les données se rapportant à la construction des vaisseaux et des ponts ainsi qu'à diverses industries de l'argile. Finalement, afin de restaurer la comparabilité entre la statistique des différentes années, on dut reviser de fond en comble les chiffres des années 1917 à 1924. Il en est résulté des changements importants, mais on a réussi ainsi à expurger les statistiques de ces années-là de toutes les imprécisions qui s'y étaient glissées après tous ces changements dans les méthodes de colliger et compiler les données. En 1925, on a inclus pour la première fois les chiffres se rapportant à la réduction des métaux autres que le fer. Certains doubles emplois dans les recettes des centrales électriques n'ont pas été assujettis à un traitement uniforme, mais on ne donne que les recettes nettes pour 1926 et les années suivantes. Les méthodes régissant la compilation du chiffre du personnel a été modifiée en 1925; depuis lors, la moyenne du nombre d'employés de chaque établissement est calculée en divisant le nombre d'employés inscrits chaque mois par le nombre de mois d'activité et non pas par 12, comme cela se faisait antérieurement, peu importe si l'industrie était d'ordre saisonnier, c'est-à-dire en exploitation une partie de l'année seulement. Ces changements ont créé une certaine mesure d'incomparabilité avec la statistique des années précédentes.

Lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons entre les données du recensement quinquennal de 1915 et celles des recensements annuels subséquents, il est important de ne pas perdre de vue les fluctuations rapides des prix; il en est de même pour les recensements annuels. Ainsi, le nouvel indice pondéré des prix de gros au Canada calculé par le Bureau Fédéral de la Statistique avec 1926 pour base était de 155.9 en 1920, contre 134.0 en 1919, 127.4 en 1918, 114.3 en 1917 et 70.4 en 1915. En 1921, cependant, il glissa à 110.0, fléchissement équivalant à environ 29.4 p.c. comparativement à 1920. Jusqu'en 1920, les valeurs des produits manufacturés accusent forcément des hausses phénoménales; il en est de même pour les salaires à partir de 1915. Le fléchissement prononcé de 1921, attribuable à la baisse en valeur plutôt qu'à la diminution du volume de production, était également inévitable. En 1922, l'indice tombait à 97.3, remontait à 98.0 en 1923, à 99.4 en 1924 et à 102.6 en 1925, pour retomber en 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930 à 100.00, 97.7

¹ Le nombre d'établissements industriels en 1917, (tableau 1) se trouve réduit à 22,838, chiffre comparable aux 23,597 et 24,020 établissements enregistrés respectivement en 1929 et 1930, réduction attribuable dans une large mesure, à l'omission du groupe "construction, travail à la main et réparations" dans le recensement des manufactures.